



POLITIQUE RELATIVE AUX BAGAGES

En vigueur en juin 2017



FRANCHISE DE BAGAGES À MAIN

CLASSE ÉCONOMIE



1 article personnel

Max. 11,5 kg (25 lb)

Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 po)



1 grand article

Max. 23 kg (50 lb)

Max. 158 cm linéaires
(62 po linéaires)

ou



2 petits articles

Max. 11,5 kg (25 lb) chacun



Max. 54,5 x 39,5 x 23 cm

(21,5 x 15,5 x 9 po) chacun

BAGAGE À MAIN ADDITIONNEL

Un (1) article supplémentaire de 23 kg (50 lb) maximum, moyennant des frais de 40\$ par direction, taxes comprises.

CLASSE AFFAIRES



1 article personnel

Max. 11,5 kg (25 lb)

Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 po)



2 grands articles

Max. 23 kg (50 lb) chacun

Max. 158 cm linéaires (62 po linéaires) chacun

BAGAGE À MAIN ADDITIONNEL

Un (1) article supplémentaire de 23 kg (50 lb) maximum, moyennant des frais de 40\$ par direction, taxes comprises.

Dimensions linéaires = (longueur + profondeur + hauteur)

JEUNES de 12 à 25 ans



1 article personnel

Max. 11,5 kg (25 lb)

Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 po)



2 grands articles

Max. 23 kg (50 lb) chacun

Max. 158 cm linéaires (62 po linéaires) chacun

BAGAGE À MAIN ADDITIONNEL

Un (1) article supplémentaire de 23 kg (50 lb) maximum, moyennant des frais de 40\$ par direction, taxes comprises.

CLASSE VOITURE-LITS PLUS/PRESTIGE



1 article personnel par voyageur

Max. 11,5 kg (25 lb)

Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 po)



2 petits articles par cabine

Max. 11,5 kg (25 lb) chacun

Max. 54,5 x 39,5 x 23 cm (21,5 x 15,5 x 9 po) chacun

BAGAGE À MAIN ADDITIONNEL

Aucun (les bagages additionnels doivent être enregistrés).



BAGAGES ENREGISTRÉS

Vérifiez si votre train offre le service d'enregistrement des bagages:

Le service d'enregistrement des bagages est offert dans certaines de nos gares et sur un nombre limité de trains.

Dans les gares où le service est offert, les bagages doivent être enregistrés au moins 45 minutes avant votre départ aux gares terminus ou 30 minutes aux gares intermédiaires. De plus, vérifiez l'heure d'ouverture de la gare de départ.

Trains sans fourgon à bagages:

Si votre train n'a pas de fourgon à bagages, le service d'enregistrement des bagages ne sera pas offert. Vous devrez donc conformer à la politique relative aux bagages à main.

Pour des raisons de sécurité, un bagage ne sera en aucun temps admis à bord du train sans son propriétaire.

FRANCHISE DE BAGAGES ENREGISTRÉS



2 grands articles enregistrés

Max. 23 kg (50 lb) chacun

Max. 158 cm li. (62 po li.) chacun

Un bébé (0 à 2 ans) sans siège assigné (sur les genoux d'un parent) a droit à la franchise de bagages à main uniquement, alors qu'un bébé occupant un siège a droit à la franchise de bagages enregistrés.

Les bagages enregistrés comprennent notamment les valises, sacs à dos, articles de sport (sacs de golf, skis, etc.) et instruments de musique.



BAGAGES ENREGISTRÉS (suite)

POIDS ET DIMENSIONS

FRAIS

Poids excédentaire

De 23 à 32 kg (de 50 à 70 lb)

40\$ (taxes incluses)
par article,
par direction.

Dimensions linéaires maximales par bagage

De 158 à 180 cm li. (de 62 à 71 po li.)

40\$ (taxes incluses)
par article,
par direction.

Articles supplémentaires

Maximum 3 articles
supplémentaires par personne

40\$ (taxes incluses)
par article,
par direction.

Les frais pour bagages de poids excédentaire/hors-norme ne s'appliquent pas lorsque des frais pour bagages supplémentaires sont payés.



ARTICLES HORS-NORME

Certains articles hors-norme sont acceptés à bord à titre de bagages à main et/ou enregistrés et comptent parmi les articles admissibles à la franchise permise. D'autres frais peuvent s'appliquer pour ces articles.

Veuillez communiquer avec notre centre d'appels pour nous aviser que vous voyagerez avec un article hors-norme en composant le **1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)** ou le **1 800 268-9503** (ATS pour malentendants).

Sous réserve de disponibilité.

Trains régionaux

Pour plus d'informations sur les articles permis à bord des trains régionaux, visitez viarail.ca

ARTICLES HORS-NORME* comptant pour 1 bagage à main

Sacs de golf

Skis

Instruments de musique volumineux
(violoncelle, guitare, etc.)

**Des conditions s'appliquent.*

ARTICLES HORS-NORME À ENREGISTRER avec frais

ARTICLE ET DIMENSIONS	FRAIS
Bicyclettes <i>Dimensions standards</i>	25 \$ (avant taxes)
Tandems <i>Dimensions standards</i>	50 \$ (avant taxes)
Kayaks [†] <i>Longueur maximale 5,5 m (18 pi)</i>	100 \$ (avant taxes) par train emprunté
Planches à voile [†] <i>Longueur maximale 5,5 m (18 pi)</i>	100 \$ (avant taxes) par train emprunté
Canots [†] <i>Longueur maximale 5,5 m (18 pi)</i>	100 \$ (avant taxes) par train emprunté

[†]Restrictions applicables aux trains Renaissance: Les canots ne sont pas acceptés. Les kayaks, planches à voile et tout article mesurant plus de 86 cm (34 po) de largeur ne peuvent être enregistrés à bord de ces trains.

BICYCLETTES ET CYCLO-POUSSES

À bord de la plupart des trains, le vélo est placé dans un support à vélo. S'il n'y a pas de support à vélo, une boîte servira à protéger le vélo et les autres articles enregistrés dans le fourgon.

L'utilisation de boîtes est obligatoire si le parcours comporte une correspondance.

Aucun article autre que la bicyclette ne peut être rangé dans la boîte. Le propriétaire doit tourner le guidon et retirer les pédales. VIA Rail ne fournit pas les outils nécessaires pour démonter ou assembler les bicyclettes.

VIA Rail n'assume aucune responsabilité en cas de bris si la bicyclette n'est pas placée dans un support à vélo ou dans une boîte, ou encore si d'autres articles sont placés dans la boîte.



ARTICLES INTERDITS

BAGAGES À MAIN

- Appareils de transport alimentés par des batteries au lithium – gyropodes, planches à roulettes électriques, appareils Airwheel, etc.
- Appareils ménagers
- Armes (de toutes sortes), incluant les armes à feu et les couteaux
- Articles d'arts martiaux et d'autodéfense
- Articles de camping
- Berceaux
- Bicyclettes
- Boîtes volumineuses
- Explosifs et liquides inflammables
- Malles
- Meubles
- Moniteurs d'ordinateur avec écran cathodique
- Pièces de machinerie
- Pneus
- Présentoirs
- Téléviseurs

BAGAGES ENREGISTRÉS

- Appareils de transport alimentés par des batteries au lithium – gyropodes, planches à roulettes électriques, appareils Airwheel, etc.
- Appareils photo et accessoires photographiques
- Articles dangereux (pièces pyrotechniques, articles inflammables, matières radioactives, etc.)
- Articles périssables transportés dans des contenants de styromousse ou tout autre contenant non hermétique
- Articles fragiles (antiquités, œuvres d'art, etc.)

- Articles ménagers (appareils électroménagers, porcelaine, horloges, meubles, machines à coudre, argenterie, etc.)
- Articles pesant plus de 32 kg (70 lb), ou mesurant plus de 180 cm linéaires (71 po linéaires), à l'exception des skis et des articles de plein air volumineux (bicyclettes, canots, etc.)
- Barres de remorquage, attaches de remorque, etc.
- Bouteilles d'oxygène comprimé
- Cannes à pêche sans étui
- Glacières en styromousse
- Liquides (y compris les articles de toilette comme les parfums, qui doivent toujours être transportés dans vos bagages à main)
- Matériaux de construction (ne sont pas considérés comme des bagages personnels ou volumineux; VIA Rail se réserve le droit de les refuser en tout temps)
- Matériel de bureau (photocopieurs, etc.)
- Matériel électronique (téléviseurs, ordinateurs, jeux vidéo, etc.)
- Médicaments, sauf ceux d'ordonnance destinés à votre usage personnel
- Objets précieux (cartes de crédit, collections de monnaie ou de timbres, pierres précieuses et minéraux, papiers et manuscrits irremplaçables, bijoux, argent, certificats d'actions, montres, etc.)
- Plantes
- Substances réglementées ou illégales
- Tout article mal emballé (p. ex. dans des sacs de plastique) ou trop fragile pour résister à une manutention normale
- Urnes funéraires: puisque VIA Rail ne peut prendre une telle responsabilité, cet article est refusé comme bagage enregistré. Si un client désire apporter une urne, il devra l'apporter à bord du train avec son bagage à main.
- Véhicules moteurs comme les motoneiges, les VTT et les motomarines (les VTT, bateaux à moteur et motoneiges sont acceptés sur les trains 185 et 186 seulement)



SERVICE DE CONSIGNE DANS LES GARES

Seuls les passagers détenant un billet confirmé pour un départ le même jour peuvent utiliser ce service, qui n'est pas offert dans toutes les gares. Vérifiez avec votre gare ou visitez viarail.ca pour la liste des gares qui offrent ce service.

Aucun bagage ne peut être laissé en consigne la nuit.

FRAIS DE CONSIGNE

CLASSE	TYPE DE BAGAGE	FRAIS
Affaires, Voiture-lits Plus et Prestige	Bagage à main et bagage enregistré	Gratuit <i>Service non offert à Edmonton</i>
Économie	Bagage à main	6 \$ par bagage <i>(taxes incluses)</i>
	Bagage enregistré	Gratuit

Les marchandises périssables ne sont pas acceptées et nous déclinons toute responsabilité si de l'argent ou des effets négociables (chèques, traites, mandats, etc.) sont mis en consigne.



LIMITE DE RESPONSABILITÉ DE VIA RAIL

VIA Rail n'assume aucune responsabilité pour les bagages à main perdus ou endommagés. VIA Rail assume une responsabilité limitée seulement pour les bagages enregistrés.

Responsabilité maximale

En cas de perte ou d'endommagement de bagages enregistrés, la responsabilité maximale s'élève à 750 \$ par adulte et à 375 \$ par enfant (0 à 11 ans).

Responsabilité pour les articles placés en consigne:

La responsabilité maximale pour les articles placés en consigne est de 25 \$ par article.

Une responsabilité limitée à 250\$ s'applique aux articles ci-dessous :

- Vélos dans une boîte
- Vélos dans un support à vélo
- Matériel de camping
- Moteurs hors-bord
- Instruments de musique

Articles transportés aux risques du propriétaire (aucun dédommagement possible) :

- Articles de bébé
- Articles destinés à la vente
- Articles destinés à un tiers
- Articles périssables[‡]
- Malles
- Outils et boîtes à outils
- Planches à voile et mâts
- Porte-bagages
- Raquettes de tennis
- Vélos dans un sac

[‡] *Les aliments et les liquides doivent être transportés dans des contenants hermétiques scellés avec du ruban adhésif (glacières en plastique rigide ou en métal seulement; les glacières en styromousse ne sont pas acceptées). Les contenants doivent être réclamés dès l'arrivée (pas de service de consigne).*

VIA Rail n'est pas responsable :

- des dommages causés à un bagage mal emballé
- des dommages causés à un étui protecteur ou un contenant
- des items endommagés à l'intérieur d'un bagage, qui n'a pas de dommage visible à l'extérieur
- des éraflures mineures, rayures, marques ou saletés, considérées comme une usure normale, malgré toute l'attention apportée à la manutention
- du vol d'un article, si la valise n'était pas verrouillée ou si la boîte n'était pas emballée ni scellée avec du ruban adhésif



FAITES VOS BAGAGES AVEC SOIN

N'oubliez pas d'identifier chacun de vos bagages en inscrivant vos nom, adresse et numéro de téléphone complets, ainsi que votre adresse courriel.

Retirez ou rangez les crochets, cintres, courroies et objets pointus afin qu'ils ne puissent pas accrocher ou endommager les bagages des autres voyageurs. N'attachez pas d'objets aux sacs à dos.

Tous les articles doivent être transportés dans leur boîte d'origine ou dans un contenant rigide assurant une protection adéquate. Les boîtes doivent être attachées avec une corde permettant de les manipuler et d'y attacher une étiquette à bagage.



VÉRIFICATION DES BAGAGES

Afin d'assurer la sécurité de nos voyageurs, nous nous réservons le droit de vérifier tous les bagages.

Les tarifs et le règlement peuvent changer sans préavis.

Pour la version complète et à jour de la politique, visitez **viarail.ca**